



ACTUALITÉS

lamuriennes

N°0

LE MOT DU MAIRE

2020 une année singulière dont nous nous souviendrons certainement.

La première particularité est cette crise sanitaire que nous traversons et dont nous ne voyons toujours pas le bout en ignorant les dégâts sanitaires qu'elle va nous causer et le choc économique qu'elle va laisser derrière elle. 2020 a été aussi marquée par un printemps et un été très chauds, longs, secs et notre paysage local en a beaucoup souffert.

2020 a été une année de changement pour le village de Lamure car l'équipe municipale a été renouvelée au 2 tiers et je remercie tous les électeurs qui ont fait confiance à EN AVANT LAMURE.

La prise de fonction des nouveaux élus a été quelque peu complexe car prendre les commandes d'un navire qui navigue dans une mer agitée (crise sanitaire oblige) n'a pas été simple.

Mais forts du dynamisme de notre groupe qui a bien su intégrer les élus de la minorité, nous avons pu mettre en place des équipes de travail efficaces au sein de nos commissions. Le numéro 0 des « Actualités Lamuriennes » a pour but de vous présenter toutes les commissions avec leur référent afin de mieux comprendre et de mieux s'approprier les différents projets que nous proposerons.

Cette nouvelle mandature sera davantage placée sous le signe de l'échange et de la participation citoyenne pour construire ensemble un projet de territoire équilibré et juste. Nous ne devons pas oublier que l'individu doit être au cœur de nos préoccupations.



Marc Desplaces

LE CONSEIL MUNICIPAL

1^{er} rang de gauche à droite :

Philippe Marthinet,
Patricia Dumord, William Chermette



2^{ème} rang de gauche à droite :

Valérie Caule, Patrice Rubaud,
Angélique Dessaigne,
Laurent Rigoudy



3^{ème} rang de gauche à droite :

Valérie Martorana, Didier Dailly,
Isabelle Vincent-Martin,
Bernard Rossier



4^{ème} rang de gauche à droite :

Paul Nicolas, Nicolas Fackeure,
Lucie Biesse



LES COMMISSIONS

Les élus travaillent au sein de commissions thématiques. Ces commissions, au nombre de 15, ont pour rôle d'examiner et de préparer les affaires ainsi que les questions devant être soumises au conseil municipal. Le Maire, Marc Desplaces, est président de droit de toutes les commissions et attribue des délégations à ses trois adjoints :

1 ^{ER} ADJOINT PHILIPPE MARTHINET	2 ^{EME} ADJOINTE PATRICIA DUMORD	3 ^{EME} ADJOINT WILLIAM CHERMETTE
BATIMENTS COMMUNAUX/PLU CIMETIERE Resp. : Patrice Rubaud Isabelle Vincent - Bernard Rossier Laurent Rigoudy - William Chermette Philippe Marthinet	ASSOS/CULTURE/TOURISME Resp. : Lucie Biesse Valérie Martorana - Paul Nicolas Nicolas Fackeur William Chermette Angélique Dessaigne	ECO LOCALE/ARTISANS/ COMMERCANTS Resp. : Laurent Rigoudy Valérie Caule - Patrice Rubaud Didier Dailly - Valérie Martorana
FORETS/VOIRIE/ECONOMIE Resp. : Philippe Marthinet Didier Dailly - Bernard Rossier William Chermette Nicolas Fackeur	FINANCES/IMPOTS Resp. : Isabelle Vincent William Chermette - Bernard Rossier Philippe Marthinet - Patricia Dumord Marie-Pierre Vinsard	DEVELOPPEMENT DURABLE Resp. : Didier Dailly Isabelle Vincent - Laurent Rigoud Nicolas Fackeur - Valérie Martorana Angélique Dessaigne - Lucie Biesse
PERSONNEL COMMUNAL SERVICE TECHNIQUE Resp. : Philippe Marthinet Paul Nicolas - Patrice Rubaud Patricia Dumord	AFFAIRES SOCIALES/SANTE Resp. : Bernard Rossier Laurent Rigoudy - Valérie Caule Valérie Martorana - Patricia Dumord Angélique Dessaigne Lucie Biesse	JEUNESSE/ECOLE/CMJ Resp. : Nicolas Fackeur Paul Nicolas - Angélique Dessaigne Valérie Martorana - Laurent Rigoudy William Chermette
SALLES COMMUNALES Resp. : Patrice Rubaud Philippe Marthinet Paul Nicolas	FLEURISSEMENT/ANIMATIONS Resp. : Valérie Caule Paul Nicolas - Valérie Martorana Didier Dailly - Lucie Biesse	SECURITE Resp. : William Chermette Laurent Rigoudy Didier Dailly
	APPELS D'OFFRES <i>Titulaires</i> : Isabelle Vincent Patricia Dumord - Bernard Rossier <i>Suppléants</i> : William Chermette Philippe Marthinet - Valérie Caule	COM/INFO/INTERNET Resp. : William Chermette Angélique Dessaigne Valérie Caule Valérie Martorana - Lucie Biesse
		CONTROLE DES OPERATIONS ELECTORALES <i>Titulaires</i> : Isabelle Vincent Paul Nicolas - Valérie Martorana Bernard Rossier - Didier Dailly <i>Suppléants</i> : Nicolas Fackeur Laurent Rigoudy - Valérie Caule Angélique Dessaigne

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 24 novembre 2018 a été élu à Lamure-sur-Azergues un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Celui-ci a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté. Il permet de favoriser leur participation à la vie de la communauté et de les faire s'exprimer dans le respect des autres.

Neuf jeunes de notre commune ont été élus pour un mandat de deux ans. Ils ont déjà été très actifs et sont notamment à l'origine de la création d'une boîte à livres qui se trouve sous la halle.

Malheureusement l'évolution de leurs projets a été suspendue par la crise sanitaire.

Avec le nouveau mandat de Marc Desplaces et son équipe, un CMJ s'est tenu le 17 octobre 2020.

Ils pourront ainsi faire avancer leurs initiatives comme l'organisation d'un vélo-athlon intergénérationnel.

Une nouvelle élection du CMJ sera programmée au début de l'année 2021.

Les membres du CMJ sont :
Adam Jobard - Cynthia Servajeau
Gabin Dailly - Gaëllann Biesse
Eva Poty - Johanne Rigoudy
Kevin Rozsa - Manon Buissier
Lauryn Germain



LA COR ET VOTRE COMMUNE



Patrice Verchère, Président de la COR

La Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) a été créée tout d'abord sous la forme d'une Communauté de communes pour devenir une Communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2016. Elle compte aujourd'hui 31 membres. Ces 31 communes ont délégué des compétences à la COR inscrites dans les statuts et l'intérêt communautaire.

La COR est composée de trois organes : le Comité exécutif où siège le Président de la COR, actuellement Mr. Patrice Verchère, et les 14 Vice-Président(e)s. Ensuite vient le Conseil communautaire composé de 63 conseillers.

La commune de Tarare dispose ainsi de 13 sièges, Thizy les Bourgs de 7, Amplepuis et Vindry sur Turdine de 6, Cours de 5 et les autres communes obtiennent 1 conseiller chacune. Le Conseil est chargé de délibérer sur le budget, la création/suppression d'emplois, les statuts, les compétences et les délégations de services publics. Enfin, nous avons le Bureau communautaire qui se prononce sur les affaires courantes, dont les maires de chaque commune font partie.

Pour impliquer davantage les équipes municipales de l'ensemble des communes membres, la COR a souhaité constituer onze commissions thématiques intercommunales ouvertes aux élu(e)s municipaux non communautaires.

Le travail de cette nouvelle équipe mandatée pour la période 2020-2026 sera basé sur le Projet de territoire qui tout en reprenant les orientations du présent mandat, établit une feuille de route pour l'avenir.

Le Fil rouge de notre projet communautaire est la transition énergétique et écologique avec l'ambition de devenir un territoire à énergie positive en 2050.

Vous pourrez retrouver une rubrique « la COR et votre commune » dans la nouvelle version de notre gazette lamurienne.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la COR, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet www.ouestrhodanien.fr.

Retrouvez vos élu(e)s membres des commissions sur notre site internet dans la rubrique CA Ouest Rhodanien > Commissions thématiques intercommunales de la COR.



www.ouestrhodanien.fr

MAINTENIR LE LIEN AVEC LES HABITANTS

Une équipe municipale ne peut être performante que si la communication est bien établie avec ses administré(e)s. Vous trouverez ci-dessous les supports mis à votre disposition pour tout savoir sur ce qui se passe dans votre village.



NOTRE SITE INTERNET

Celui-ci est riche d'informations pratiques pour votre quotidien. Vous y trouverez aussi toute l'actualité de Lamure et toute la vie communale, notamment les comptes rendus de réunions de conseils. Mis à jour régulièrement, le site vous donnera toutes les informations en temps voulu. Connectez-vous en suivant ce lien www.lamuresurazergues.com



NOTRE BULLETIN D'INFORMATIONS

Elaboré par l'équipe en charge de la communication, celui-ci sera distribué une fois par trimestre dans vos boîtes aux lettres. Il succédera à la gazette lamurienne dans une version un peu différente mais toujours aussi riche d'informations locales.



LE PANNEAU D'AFFICHAGE

Il n'a pas changé de place, il est implanté en plein cœur du village. Lorsque vous traversez Lamure, il délivre les informations et reste à la disposition des associations qui le souhaitent pour communiquer sur les manifestations qu'elles organisent.



PANNEAU POCKET

Cette application téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones vous informe en temps voulu de ce qui se passe dans votre commune mais aussi dans les villages voisins. En sélectionnant votre commune, vous recevrez des notifications régulières.



FACEBOOK

La page Facebook est essentielle pour garder un lien quotidien avec les lamuriens. En complément du site internet, elle reste un bon moyen d'informer rapidement sur les actualités du village et des alentours.

@Lamure-sur-Azergues

Journée citoyenne du 14 juillet 2020



Cette première édition fut une réussite.

Merci à tous pour votre présence !

Tous ces supports sont très pratiques mais la meilleure façon de communiquer reste la plus simple : échanger avec notre équipe municipale au fil des rencontres dans les rues du village.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Lamure-sur-Azergues
Place de la mairie
69870 Lamure-sur-Azergues

04 74 03 02 71
mairie@lamuresurazergues.com



Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Du mardi au vendredi
14 h 00 – 16 h 00
Samedi : 9 h 00 – 12 h 00